

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 2/2019 - Budget général

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEGAS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. Cyrille ALLARD.

Soit : 37 présents, 7 pouvoirs.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET GENERAL** afin d'ajuster les crédits aux comptes suivants :

- 6541 – Créances admises en non-valeur: le montant des produits irrécouvrables en 2019 est de 6 243,34 €, au BP il était prévu 500,00 €,
- 6542 – Créances éteintes: le montant à ce jour des effacements dettes en 2019 est de 31 131,90 €, au BP il n'était rien prévu,
- 73111 – Taxes Foncières et d'Habitation: le montant résultant de l'état définitif 1259 fourni par les services de l'état est de 2 147 435,00 €, au BP il était prévu 2 169 247,00 €,
- 73223 – FPIC: le montant résultant de l'état fourni par les services de préfecture est de 4 058,00 €, au BP il n'était rien prévu,

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
6541 - 65	Créances admises en non-valeur	+ 5 745,00	
6542 - 65	Créances éteintes	+ 31 135,00	
66111 - 66	Intérêts d'emprunts	- 2 270,00	
6068 - 011	Autres matières et fournitures (chèques de table)	- 23 500,00	
6488 - 012	Autres charges (chèques de table)	+ 15 225,00	
6132 - 011	Locations immobilières	- 9 000,00	
615231 - 011	Entretien et réparations voiries	- 17 335,00	
6156 - 011	Maintenance	- 10 000,00	
615221 - 011	Entretien et réparations Bâtiments publics	- 7 754,00	
73111 - 73	Impôts foncières et habitation		- 21 812,00
73223 - 73	FPIC		+ 4 058,00
	Total de la section de FONCTIONNEMENT	- 17 754,00	- 17 754,00

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

